

A R T DE LA GUERRE,

PAR PRINCIPES ET PAR RÈGLES.

OUVRAGE DE M. LE MARÉCHAL

D E P U Y S E G U R.

Mis au jour par M. LE MARQUIS DE PUYSEGUR son Fils,
Maréchal des Camps & Armées du Roy.

DEDIÉ AU ROY.

T O M E P R E M I E R.



A PARIS, QUAI DES AUGUSTINS,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Libraire du Roy pour l'Artillerie
& le Génie, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. XLIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



lieu d'épée portent des couteaux de chasse , dont la lame aura vingt-un pouces de long , & fera large & taillante des deux côtés jusqu'à moitié de sa longueur , la poignée d'environ cinq pouces de long , forte , legere , & d'un bon bois.

On pourroit même en accommoder la poignée de maniere à en mettre le bout dans le canon du fusil , ainsi que les grenadiers avoient leurs bayonnettes avant l'usage de celles qui sont à douille. Je dirai qu'avant la paix de Nimegue , j'ai vû un régiment qui portoit des épées qui n'avoient que la poignée , & au lieu de garde il y avoit un anneau de cuivre & un autre auprès du pommeau , dans lesquels on passoit le bout du canon du fusil ; ce qui tenoit ferme & faisoit le même effet que font aujourd'hui nos bayonnettes à douille.

Les couteaux de chasse seroient beaucoup plus utiles dans les combats que l'épée , & j'ai observé dans l'action que quand on se joint , le soldat allonge avec le fusil son coup de bayonnette & qu'en le poussant il relève ses armes ; ensorte que souvent la bayonnette se rompt ou tombe. De plus , quand on est joint , souvent la longueur des armes fait que l'on ne peut plus s'en servir. Aussi le soldat en pareil cas ôte-t'il sa bayonnette du fusil quand elle y est encore , & s'en sert de la main , ce qu'il ne peut plus faire quand elle est rompue ou tombée. S'il avoit un couteau de chasse , cela remederoit à tout , & il ne seroit pas obligé d'ôter sa bayonnette du bout de son fusil , de sorte qu'il auroit en même-tems une arme longue & une courte , ressource qu'il n'a pas avec l'épée vû sa longueur & le tems qu'il lui faut pour la tirer. Mais de quelque maniere que l'on accomode la poignée du couteau de chasse , cette arme sera plus utile à porter que l'épée. Cela est si vrai , que dans tous les détachemens que l'on fait à l'armée pour aller à la guerre , & pour faire des attaques , soit grenadiers ou autres soldats , ne portent point leurs épées , & ils sont persuadés qu'elle ne leur est d'aucune utilité , très-incommode à porter & qu'elle